



<http://www.goyrans.fr>
mairie@goyrans.fr

LE PETIT GOYRANAIS

Réunion avec les jeunes du village, le mercredi 2 juillet à 18h à la Salle des Fêtes.
Pour tous les goyransais âgés de 10 à 20 ans. « Travail » en ateliers, discussions et débats.
Venez nombreux.

Le jury du « Village Fleuri » passera dans notre commune, le vendredi 4 juillet à partir de 9h30. D'ici là, faisons la guerre aux mauvaises herbes !

Réunion publique sur le thème de la Sécurité Routière, le 10 juillet à 20h30 à la Salle des Fêtes, en présence de représentants du Sicoval et de la Gendarmerie Nationale.
Nous serons à l'écoute de vos remarques, de vos inquiétudes, de vos idées et de vos propositions pour que nous améliorions, ensemble et dans la mesure des moyens disponibles, la sécurité de notre village.

État Civil

Naissances

De Benoît FLOQUET-PAWLAK, le 13 mai 2008.
De Daphné HARRI, le 18 mai 2008.
De Camille RENARD, le 27 mai 2008.
De Arthur GAILLARD, le 03 juin 2008.

Mariages

De Laure ESPOSITO et Cyrille CHAUGNE, le 3 mai 2008.
De Fabienne FERRIER et Benoit COUTURIER, le 10 mai 2008.

Décès

Le 24 mai 2008, de Yvette LAFOURCADE, née le 15 janvier 1936.
Le 29 mai 2008, de Gérard BONNE, né le 15 octobre 1943.

Le Mot du Maire

Les campagnes électorales sont faites pour rêver et faire rêver, dans ces moments le projet prend le pas sur le quotidien et tout va bien.

Les réalités de la conduite d'une commune sont toutes autres, et les aléas de la vie nous emmènent vers d'autres priorités ponctuelles.

Les trois premiers mois de notre mandat ont été jalonnés par des évènements exceptionnels ; nous avons vécu la tristesse de 6 décès, mais aussi, dans le même temps, le bonheur de nombreux mariages et naissances.

Il nous a fallu découvrir notre environnement, rencontrer les enseignants, les élèves et parents d'élèves, ainsi que le personnel communal, avec qui nous avons entrepris de faire de Goyrans un « village fleuri ».

La plupart des associations continuent leurs activités pour le plus grand bonheur des Goyranais ; malheureusement il n'a pas été possible, cette année, de réunir, l'ensemble des associations dans le projet commun que constitue la fête du village. Sans vouloir imposer une façon de faire ou un style nouveau, les élus municipaux ont décidé d'organiser la fête 2008, en réunissant autour d'eux les Goyranais bénévoles et les associations volontaires. « *La fête, un point c'est tous* » quel beau slogan unificateur !

En prenant la mesure des dossiers en cours, et en premier lieu, celui de l'analyse du budget, nous avons constaté la saine conduite des affaires dans le contexte qui est celui de Goyrans, mais du même coup nous avons pris conscience des possibilités limitées dans le domaine des investissements, dues à l'immobilisme voulu en matière de développement du village. Cette immobilité a une incidence dans le domaine de l'urbanisme, où les seuls permis de construire délivrés l'ont été grâce à la densification préconisée par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), ce qui donne parfois des résultats surprenants dans un village où il y a tant de place.

Soyez rassurés le Projet n'est pas oublié, il est même en route :

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est constitué et se mettra en place prochainement, avec pour mission la solidarité communale et la création du lien social et inter génération.

Les référents de quartiers ont été désignés et la relation s'établit timidement avec les administrés, mais elle s'établit.

Les efforts de communication sont permanents, vous recevez aujourd'hui un deuxième journal rénové et factuel, et le site Internet s'améliore de jour en jour.

La relation avec les « jeunes » reste une préoccupation majeure ; ils participeront à l'organisation de la fête.

Enfin le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est lancé, et les études commenceront avant la fin de l'année 2008, la préservation de l'environnement constituera un fil conducteur pour l'élaboration de ce travail.

Comme promis, ces chantiers, nous les réaliserons avec vous, et pour vous.

Jean-Louis ROBERT

Conseil Municipal du 29 Avril 2008

Ci-dessous, quelques « points forts » des orientations prises lors du Conseil Municipal du 29 avril dernier. Le compte-rendu intégral de ce conseil est consultable depuis plusieurs semaines sur le site <http://www.goyrans.fr> (rubrique « Le conseil municipal »). Bien qu'ayant été validé par les élus présents à ce conseil avant sa mise en ligne, le compte-rendu a été publié avec la mention « Version provisoire » car il doit être officiellement approuvé lors du prochain conseil, qui aura lieu le 26 juin à 18h30.

Délégués de Goyrans au SIECC et au SMEPE

La commune de Goyrans sera représentée au SIECC (Syndicat Intercommunal d'Electricité des Coteaux de Castanet) par Chantal BOUIN et Jean-Louis ROBERT (titulaires) et au SMEPE (Syndicat Mixte d'Etude et de Protection de l'Environnement) par Julien SAVONET (titulaire).

Subvention des Associations

Pour 2008, l'enveloppe globale des subventions accordées aux associations en 2007 (2200€) a été reconduite en quasi-totalité. Le Conseil ayant décidé de répondre favorablement à une nouvelle demande de subvention, émanant de l'association Badel – Les Pins et motivée par l'augmentation importante du coût du traitement des pins contre les chenilles processionnaires, la ventilation de cette enveloppe a été revue, conduisant à une diminution des subventions accordées aux autres associations (-22% en moyenne par rapport à 2007).

La répartition pour 2008 est la suivante :

- APE (Parents d'élèves de l'école primaire)	300 €
- APEMICA (Parents d'élèves de l'école maternelle)	100 €
- ACCA (Chasse)	200 €
- Association sportive du collège de Pins-Justaret	200 €
- COTORICO	200 €
- Pétanque	100 €
- TGV (Tennis)	500 €
- Badel – Les Pins	500 €
Total :	2.100 €

Une subvention de 456 € a également été accordée à la coopérative scolaire de l'école primaire (montant correspondant à l'aide demandée). Le total des subventions accordées pour 2008 est donc de 2.556 €.

Taux d'imposition

La part communale des impôts locaux n'est pas augmentée pour 2008. Les taux d'imposition pour Goyrans sont donc reconduits tels qu'en 2007, soit :

- Taxe d'habitation	10,71 %
- Foncier bâti	9,15 %
- Foncier non bâti	87,49 %

Budget primitif 2008

Le budget primitif a été voté à l'unanimité. Le détail vous en sera présenté dans le prochain bulletin municipal, qui sera publié très rapidement.

Représentation de Goyrans au SICOVAL

Les élus de Goyrans se sont inscrits pour siéger dans les différentes instances et commissions du SICOVAL afin d'y représenter au mieux les intérêts de notre commune. La répartition des délégués de Goyrans est la suivante :

Groupe de Travail :	Représentant :
Coopération décentralisée	Jean-Louis ROBERT
Commission Thématique :	Délégué-e-s
Agenda 21	Pascal DUVERT, Julien SAVONET
Aménagement de l'espace et PLH ¹	Pascal DUVERT, Jean-Louis ROBERT, Julien SAVONET
Collecte et valorisation des déchets	Julien SAVONET, Stéphane SCHAAK
Culture, sports et loisirs	Robert GUILLEN, Karine RAMON, Thomas RODRIGUES
Economie et emploi	Véronique HAITCE, Martine PETIT-ANORO
Environnement	Pascal DUVERT, Karine RAMON, Julien SAVONET
Finances	Vincent MERLE
Politique de l'eau	Jean-Louis ROBERT, Stéphane SCHAAK
Solidarité, cohésion sociale	Jean-Louis LEBLANC
Transports, déplacements	Susan BARKE, Pascal DUVERT
Travaux	Chantal BOUIN, Vincent MERLE

¹ PLH : Programme Local de l'Habitat

Informations Diverses

Campagnes de fauchage des bords de routes sur notre commune

Le réseau routier de Goyrans comprend les routes départementales, à savoir la RD 68 (le chemin des Crêtes) d'une part, et la RD 68 f d'autre part qui commence à l'église et qui descend jusqu'au bord de l'Ariège (le chemin de la Côte du Moulin). L'ensemble des autres routes et chemins sont des voies communales.

En cette période de forte végétation, le balai des faucheuses évolue sans que nous comprenions très bien ce qui se passe réellement.

Pour mieux comprendre, il est important de savoir que ces campagnes de fauchage sont organisées par le Conseil Général pour les routes départementales et le SICOVAL pour les routes communales, les deux structures intervenant en toute indépendance avec des méthodes et des financements différents.

1. Les routes départementales

Le Conseil Général finance et réalise lui-même l'entretien de ces voies. Pour le fauchage 2008 les services du département ont programmé quatre passages de la faucheuse :

- Les semaines 16 à 18 un fauchage rapide sur une largeur d'un mètre environ
- Les semaines 19 à 23 un fauchage de l'accotement et revers des fossés
- Les semaines 25 à 28 fauchage identique au précédent
- Une quatrième intervention consistera, à partir de la mi-juillet, à effectuer un fauchage et un débroussaillage complet du réseau.

Il convient de signaler aussi que chaque fois que la route départementale est équipée d'un trottoir, celui-ci est considéré comme un équipement communal. Il est donc entretenu par la commune.

2. Les routes et chemins communaux

Il appartient à la commune d'entretenir les voies communales. Cette compétence ayant été transférée au SICOVAL, celui-ci réalise sur demande des communes les missions qu'elles ont-elles-même programmées.

Pour Goyrans, le programme 2008 a été défini par la précédente équipe municipale, le 27 février 2008 ; il comprend :

- Un fauchage des accotements entre les 24 et 25 mai 2008 (travaux réalisés)
- Un fauchage comprenant l'accotement, les fossés et les talus, qui sera effectué les 16 et 17 septembre 2008.

Ces prestations seront facturées à la commune par le SICOVAL, à hauteur de 5.200 €

Tribune Libre

Les sangliers

Pour répondre aux inquiétudes exprimées par plusieurs habitants de la commune, concernant la présence de sangliers aux abords de leur habitation, nous avons demandé à monsieur Jean-Claude MARFAING, Président de l'Association de Chasse de Goyrans, de nous éclairer sur les risques que peuvent engendrer la cohabitation de l'homme et du sanglier. Monsieur Marfaing s'est exprimé devant le conseil municipal réuni le 25 juin 2008. Vous lirez ci dessous son point de vue, plutôt rassurant. Il est bien entendu que cette réponse ne met pas un point final au questionnement de la population et le conseil municipal prendra, si nécessaire, les décisions qui s'imposeraient en cas de dégradations constatées.

Le sanglier est un animal sauvage, rustique, mais aussi avec une incroyable capacité d'adaptation. Cet animal sympathique peut d'un premier abord inquiéter, voire faire peur aux promeneurs qui le rencontrent.

Son poids peut varier de 35 à 120 kg dans notre contrée. La moyenne se situe autour de 60 kg.

Agile, gourmand, il ne dédaigne pas les fruits tombés de l'arbre, comme les pommes, les glands...En famille, ou en solitaire, il parcourt son territoire qui peut aller jusqu'à plusieurs milliers d'hectares. Il peut se cantonner 2 à 3 jours sur un secteur si la nourriture est abondante. Son besoin en eau est important. On peut le rencontrer au cours d'une promenade. Pas d'affolement, c'est avant tout un animal sauvage, qui s'il ne voit pas très bien, entend très bien et a un odorat très développé. Arrêtez-vous et observez-le. S'il est seul ou accompagné, il cherchera à se cacher et à s'éloigner du danger que vous représentez pour lui.

Si c'est une femelle suivie de ses petits, elle s'arrêtera, préviendra sa progéniture du danger et tout ce petit monde disparaîtra dans la végétation, sans le moindre bruit.

Si c'est vous qui rencontrez des petits sangliers, venant vers vous par curiosité, faites demi tour, laissez les tranquilles, vous éviterez ainsi la colère de la mère qui cherchera à protéger sa famille. Le sanglier n'est pas dangereux, et il est facile de vivre à ses côtés, pourvu qu'on le laisse tranquille en respectant son territoire ainsi que ces quelques règles décrites ci-dessus.

LE SOUCI DE NOTRE ASSOCIATION DE CHASSE EST DE RÉGULER LE NOMBRE DE SANGLIERS ET NON DE LES EXTERMINER.

Si certains d'entre vous ont des soucis avec « la bête noire », nous serons à votre écoute pour essayer de trouver une solution, afin de vivre dans et avec la nature qui nous entoure, le plus harmonieusement possible.

Jean-Claude Marfaing,
Président de l'Association de Chasse de Goyrans

Vendredi 27, Samedi 28 & Dimanche 29 Juin

Goyrans : La Fête, un point c'est TOUS !

Exposition de peintures Du vendredi au dimanche, à la Mairie (salle du Conseil)

Vendredi 27 juin

- 19h00** Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 19h15** Apéritif offert à (et par) la Mairie
- 19h45** Pique-nique ambiance « repas de quartier », place de la Mairie
(Amenez un plat salé ou sucré)
- 21h00** Démonstration et initiation de danse (Tango Argentin, Salsa), place de la Mairie
- 21h45** Départ de la « balade de nuit » autour du Village
- 22h30** Soirée « DJ » animée par les jeunes goyransais, place de la Mairie

Samedi 28 juin

- 10h00** Contes pour enfants, place des Marronniers ou à la Mairie (salle du Conseil)
- 14h30** « Autour de la balle » : animations sur les courts de tennis
- 17h00** Stand maquillage enfants, place de la Mairie
- 18h30** Messe célébrée en l'Église de Goyrans
- 19h00** Apéro musical animé par l'orchestre « Météor », place de la Mairie
Tapas : *Pan con tomata y jamon*
- 20h00** « Village Gourmand » place de la Mairie
Poulet Créole – Grillades – Frites – Nems & Kao Pat – Cassoulet
Fromages, salade, desserts & salade de fruits – La Chocolaterie
Cave à vins et Champagnes
(Amenez vos couteaux et fourchettes !)
- 21h00** Rugby : Finale du Top 14 sur écran géant, salle des Fêtes
- 22h00** Grand Bal place de la Mairie avec l'orchestre « Météor »

Dimanche 29 juin

- 13h30** Tournoi de foot (jeunes, adultes), au terrains de tennis n°3
- 14h30** Tournoi de pétanque en doublette, place des Marronniers
- 18h45** Remise des prix des tournois de pétanque et de foot, place de la Mairie
- 19h00** Apéro place de la Mairie. Démonstration de danses indiennes.
- 20h00** Soirée Grillades place de la Mairie. Danses et Clowns.
- 21h00** Foot : Finale de l'Euro 2008 sur écran géant, salle des Fêtes
- 22h30** Soirée musicale avec « DJ Éric »